

Le titre du groupe d'électronique a bondi de 24 % ce lundi, après l'approbation du plan de restructuration de sa dette par ses créanciers bancaires. Le lendemain, ce sont les porteurs obligataires qui ont à leur tour donné leur feu vert, faisant à nouveau progresser le cours de l'action dans un premier temps avant que celui-ci ne cède aux prises de bénéfices en fin de journée. Le dernier mot reviendra aux actionnaires, qui se prononceront le 27 janvier prochain. En cas de rejet, ce serait au tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) de trancher sur le plan.

L'analyse :

On s'achemine donc vers l'épilogue d'un micmac financier, qui tient en haleine les actionnaires de Thomson depuis de nombreux mois. Etouffé par une dette de près de 2,8 milliards d'euros, le groupe ne parvenait pas à imposer à l'ensemble de ses créanciers un plan global de restructuration financière et il aura fallu sa mise sous procédure de sauvegarde, le 30 novembre dernier, et la menace d'une intervention du tribunal de commerce de Nanterre pour débloquer la situation.

L'étau de la dette en partie desserré, la situation n'en reste pas moins préoccupante pour Thomson, qui proposera également à ses actionnaires de le rebaptiser Technicolor, lors de l'assemblée du 27 janvier. Le chiffre d'affaires du troisième trimestre avait nettement déçu les investisseurs et les analystes, avec un recul de plus de 20 % des revenus et des signes de faiblesse inquiétants dans certaines de ses principales activités.

Source : Investir.fr